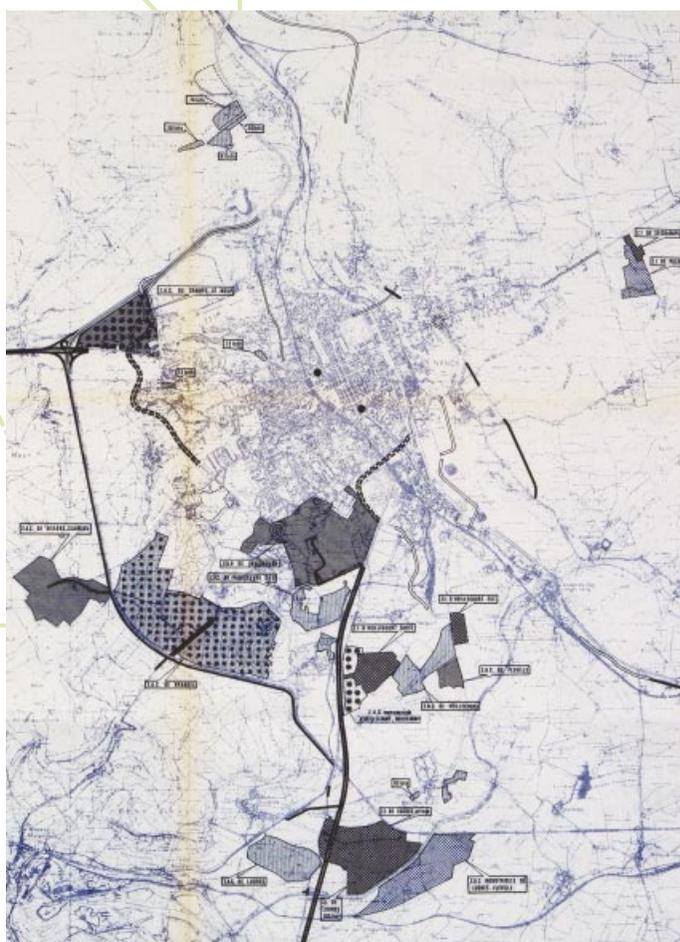


La planification



« Partie sud du schéma d'aménagement de la métropole Lorraine », dans *Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme Toul-Nancy-Lunéville : choix préalable*. Novembre 1970. Papier, 24 x 33 cm.

La carte jointe à l'étude préalable pour le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme Toul-Nancy-Lunéville en 1970 est dite « chorématique » : dressée selon le concept mis au point par G. Brunet dans les années 1960, elle s'attache moins à présenter fidèlement l'espace qu'à exprimer, par des figures géométriques simples et des symboles, des phénomènes de localisation (habitat, équipements) et des relations d'échange (liaisons). Arch. dép. Meurthe-et-Moselle, 1101 W 15.



Agglomération de Nancy : ensemble des opérations d'infrastructure et d'urbanisme engagés au VI^e plan (détail). 1974. *Élaborée au sein du Conseil national de la Résistance, la planification nationale est mise en œuvre en France en 1947; la représentation cartographique y revêt un aspect essentiel, tant dans la définition des opérations que dans leur conduite. Le bilan des réalisations engagées dans le cadre du VI^e plan quinquennal (1971-1975) dans l'agglomération de Nancy montre sa dimension centralisatrice et l'esprit volontariste qui l'anime : un réseau périphérique de zones d'activités essentiellement tertiaires reliées entre elles par des rocadés concentriques fait la jonction entre la banlieue proche et les territoires périurbains plus ou moins éloignés, ce qui renforce d'autant les phénomènes de polarisation.* Arch. dép. Meurthe-et-Moselle, 1101 W 50.

Plan de la ville de Nancy réduit du plan d'alignement, par A. Barbier. 1888 annoté 1889. Papier, 82,5 x 108 cm.

Dans le courant du XIX^e siècle, des outils juridiques sont donnés aux autorités afin d'aménager et d'organiser la ville. En 1807 est introduite la notion de plan d'alignement, qui vise à ordonner le parcellaire urbain afin de favoriser la circulation et d'améliorer l'hygiène. À partir de ces documents, qui décrivent des portions de voies, sont réalisés des plans d'ensemble, qui servent de référence à toute action administrative : les zones ici colorées figurent les limites de deux nouvelles paroisses nancéiennes. Sur ce plan de Nancy se lisent très clairement l'installation des industries sur le glacis des anciens remparts (démantelés dès le début du XVIII^e siècle), l'importance de la fonction militaire de la ville après 1871 (casernes), et le tracé de la double ligne de chemin de fer. Arch. dép. Meurthe-et-Moselle, 2 V.

Les exigences de la planification impliquent que la carte propose une image cohérente et non plus descriptive de l'espace ; elle prend sa source dans la représentation urbaine.

Au Moyen Âge, la vision de la ville est statique : elle se réduit aux remparts et aux principaux édifices. Au cours de l'époque moderne, les édiles favorisent les débuts de la planification à des fins fiscales, juridiques ou militaires, dans un souci hygiéniste et de rationalisation des fonctions urbaines ; celle-ci se limite aux frontières de la ville, en nette rupture avec son arrière-pays.

La révolution industrielle élargit le champ de la planification : le remplacement des remparts par des boulevards repousse les limites de la ville à la ligne du chemin de fer ; les espaces se sectorisent (faubourgs industriels, banlieues résidentielles, centre-ville commercial et administratif) ; le processus d'agglomération conduit à l'annexion de certaines communes.

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, la planification s'impose à plusieurs échelles : au niveau national, avec les politiques d'aménagement du territoire visant à réduire les inégalités ; au niveau régional, où les fonctions supérieures (ou de commandement) de la ville induisent un phénomène de polarisation et de rurbanisation des campagnes ; au niveau local, où la distribution des fonctions à la périphérie est réglée par des schémas directeurs d'aménagement urbain (technopôles, zones industrielles, etc.).

Le coin du cartographe

Cartographier des flux marque la volonté d'introduire dans la carte la notion d'espace-temps. L'ensemble des axes constitutifs d'un réseau devient alors l'élément essentiel puisqu'il rend le document dynamique. Les flux se traduisent par une double transcription : la taille des axes (proportionnelle aux déplacements) et la direction des phénomènes (le plus souvent marquée par une flèche). La cartographie des flux ne contredit pas les données traditionnelles d'implantation mais leur donne sens et dégage des relations d'attraction ou de répulsion.

